

Annexe : Tableau récapitulatif des projets lauréats du dispositif de solidarité internationale « accès durable à l'énergie »

STRUCTURES LAUREATES	SIEGE DES STRUCTURES	LOCALISATION DES PROJETS	INTITULE ET NATURE DES PROJETS	BUDGETS PREVISIONNELS DES PROJETS	SUBVENTIONS OCTROYEES PAR BM	MODALITES D'ATTRIBUTION
Asso Encore	Bruges	Côte d'Ivoire	Le projet « <i>T4CB (Transformation des Coques de Cabosses de Cacao en Charbon et Biochar)</i> » vise à valoriser ce déchet agricole en une énergie propre, tout en créant des opportunités économiques pour les femmes rurales de la région de Guémon.	50 000,00 €	17 800,00 €	Décision prise par la Présidente
FAL 33	Bordeaux	Cuba	Le projet « <i>Résilience communautaire face à la crise énergétique et environnementale</i> à Guasasa » vise à soutenir l'action des autorités locales et décentralisées dans la mise en œuvre d'une gestion énergétique propre et durable.	21 310,00 €	10 500,00 €	Décision prise par la Présidente
Initiative Développement	Poitiers	Bénin	Le projet « <i>ResiSTerre (Résilience, Société, Territoires)</i> » vise à structurer une filière de production et de distribution de biocombustibles solides à base de coques de noix de palmiste, en partenariat avec le Groupement Intercommunal du Mono, afin de substituer progressivement le bois-énergie par une énergie de cuisson plus durable et moins polluante.	100 000,00 €	50 000,00 €	Délibération en Conseil métropolitain
Sages Femmes Sans Frontières	Malemort	Bénin	Le projet « <i>ODDACE-NJR</i> » vise à promouvoir l'accès à une énergie propre et abordable, en réponse aux difficultés locales liées à l'instabilité du réseau électrique, à la précarité énergétique et à leurs conséquences sanitaires	34 600,00 €	17 000,00 €	Décision prise par la Présidente

Fonds Arménien de France	Bordeaux (antenne)	Arménie	Le projet « <i>amélioration des repas scolaires dans les écoles indépendantes de la région de Gegharkunik</i> » vise à garantir l'autonomie énergétique des établissements scolaires et générer des économies qui seront directement réinvesties dans l'alimentation scolaire.	99 448,00 €	40 000,00 €	Délibération en Conseil métropolitain
TOTAL				305 358,00 €	135 300,00 €	

Accusé de réception en préfecture
 033-243300316-20250926-lmc1110626-DE-1-1
 Date de télétransmission : 03/10/2025
 Date de réception préfecture : 03/10/2025
 Publié le : 03/10/2025